



HAL
open science

Introduction à l'analyse économique de la monnaie

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. Introduction à l'analyse économique de la monnaie. Economie monétaire et productive, Université des Sciences Sociales de Grenoble, 1988. hal-03042620

HAL Id: hal-03042620

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-03042620>

Submitted on 7 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction à l'analyse économique de la monnaie

Jacques Fontanel

In

« Economie monétaire et productive »
Université des Sciences Sociales de Grenoble
Les Cours d'économie
Grenoble, 1988

La monnaie constitue un intermédiaire dans l'échange, à force obligatoire sur son territoire d'exercice, elle constitue un numéraire pragmatique d'équivalent général et c'est un instrument réserve de valeur. La question a souvent été posée de savoir si c'est l'Etat qui confère sa valeur à la monnaie. Autrefois reliée à un poids de métaux précieux, elle est aujourd'hui fondée sur la confiance dans son utilité et sa relation avec les crédits, dans le cadre de positions différentes de liquidité des agents économiques.

Money is an intermediary in the exchange, binding in its territory of exercise, it is a pragmatic currency of general equivalent and it is an instrument reserve of value. The question has often been asked whether it is the State that confers its value on money. Formerly linked to a weight of precious metals, it is now based on confidence in its usefulness and its relationship with credits, in the context of the different liquidity positions of economic agents.

Monnaie, crédit, équivalent général, réserve de valeur, Etat
Money, credit, general equivalent, reserve of value, State

1) Définition fonctionnelle

La monnaie est définie par ses fonctions. C'est la définition la plus répandue.

- La monnaie est d'abord un instrument d'échange et de paiement ; elle fournit à celui qui la détient un pouvoir d'achat sur les biens et services. La monnaie permet à son possesseur de se porter acquéreur des produits proposés par le marché. La monnaie est donc une créance sur la production nationale.

- C'est un moyen obligatoire, en ce sens que le créancier ne peut pas refuser la monnaie comme instrument d'extinction de la dette. La monnaie élargit les potentialités de l'échange par rapport au troc.

- L'échange simultané du produit et de la monnaie éteint immédiatement la dette. Il y a donc instantanéité de l'opération de l'échange monnaie-produits.

- La monnaie est un instrument d'échange universel, c'est-à-dire non affecté à une opération précise. Un jeton de téléphone ne sert, a priori, qu'à obtenir une communication téléphonique ; il représente bien un pouvoir d'achat, mais son affectation est évidente. Avec la monnaie, il est possible aussi bien de se procurer un jeton que de payer le crémier.

- La monnaie n'est cependant pas un moyen absolu d'extinction des dettes. Elle n'a de valeur qu'à l'intérieur d'une communauté de paiement. Au delà des frontières, elle perd son pouvoir obligatoire et indéterminé.

La monnaie exerce d'abord une fonction d'intermédiaire dans les échanges. C'est un équivalent général, dont l'efficacité dépend de facteurs multiples : confiance des agents économiques, stratégies internationales des agents économiques et des Etats, quantité et forme des monnaies disponibles, etc... La monnaie a une influence sur les facteurs économiques, notamment en fonction de sa quantité en circulation et de la vitesse avec laquelle elle sert dans les échanges.

Elle remplit en outre la fonction d'unité de compte. Elle permet de comparer les valeurs.

C'est aussi un instrument de réserve des valeurs. La monnaie est donc inscrite dans le temps et son action s'exerce dans la continuité des actes économiques. Elle permet de conserver des valeurs anciennes non consommées, même si d'autres formes réelles et financières peuvent satisfaire aussi ce besoin. La monnaie est à la fois une mémoire des droits sur la production nationale et un instrument d'anticipation des actes économiques. Elle réalise aujourd'hui des valeurs qui ne seront créées que demain. Cette qualité de la monnaie a été, en période de crise, reniée par les gouvernants. L'idée même d'une monnaie fondante a été développée. Pour être sûr que la monnaie circule, il est arrivé que le gouvernement crée des obligations nouvelles aux agents

1) Définition fonctionnelle

La monnaie est définie par ses fonctions. C'est la définition la plus répandue.

- La monnaie est d'abord un instrument d'échange et de paiement ; elle fournit à celui qui la détient un pouvoir d'achat sur les biens et services. La monnaie permet à son possesseur de se porter acquéreur des produits proposés par le marché. La monnaie est donc une créance sur la production nationale.

- C'est un moyen obligatoire, en ce sens que le créancier ne peut pas refuser la monnaie comme instrument d'extinction de la dette. La monnaie élargit les potentialités de l'échange par rapport au troc.

- L'échange simultané du produit et de la monnaie éteint immédiatement la dette. Il y a donc instantanéité de l'opération de l'échange monnaie-produits.

- La monnaie est un instrument d'échange universel, c'est-à-dire non affecté à une opération précise. Un jeton de téléphone ne sert, a priori, qu'à obtenir une communication téléphonique ; il représente bien un pouvoir d'achat, mais son affectation est évidente. Avec la monnaie, il est possible aussi bien de se procurer un jeton que de payer le crémier.

- La monnaie n'est cependant pas un moyen absolu d'extinction des dettes. Elle n'a de valeur qu'à l'intérieur d'une communauté de paiement. Au delà des frontières, elle perd son pouvoir obligatoire et indéterminé.

La monnaie exerce d'abord une fonction d'intermédiaire dans les échanges. C'est un équivalent général, dont l'efficacité dépend de facteurs multiples : confiance des agents économiques, stratégies internationales des agents économiques et des Etats, quantité et forme des monnaies disponibles, etc... La monnaie a une influence sur les facteurs économiques, notamment en fonction de sa quantité en circulation et de la vitesse avec laquelle elle sert dans les échanges.

Elle remplit en outre la fonction d'unité de compte. Elle permet de comparer les valeurs.

C'est aussi un instrument de réserve des valeurs. La monnaie est donc inscrite dans le temps et son action s'exerce dans la continuité des actes économiques. Elle permet de conserver des valeurs anciennes non consommées, même si d'autres formes réelles et financières peuvent satisfaire aussi ce besoin. La monnaie est à la fois une mémoire des droits sur la production nationale et un instrument d'anticipation des actes économiques. Elle réalise aujourd'hui des valeurs qui ne seront créées que demain. Cette qualité de la monnaie a été, en période de crise, reniée par les gouvernants. L'idée même d'une monnaie fondante a été développée. Pour être sûr que la monnaie circule, il est arrivé que le gouvernement crée des obligations nouvelles aux agents

économiques qui désirent la conserver. C'est ainsi que l'on a obligé les détenteurs à coller des timbres sur l'envers des billets. Plutôt que d'acheter des timbres, les consommateurs ont alors limité au strict minimum leur thésaurisation.

2) L'essence de la monnaie

La monnaie est-elle un bien, une marchandise comme les autres ou faut-il l'analyser comme un phénomène économique particulier avec ses lois propres ? La monnaie doit-elle faire l'objet d'une théorie particulière ou doit-elle être étudiée dans une théorie unique applicable aussi bien aux phénomènes monétaires qu'aux marchandises ? Ces questions n'ont pas encore trouvé de réponses unanimes et indiscutables. Les définitions de la monnaie sont généralement limitées à ses fonctions. En d'autres termes, la monnaie n'est perçue qu'à travers ce qu'elle fait. Hawtrey disait d'ailleurs que "certains objets trouvent dans l'usage que l'on en fait une meilleure définition. C'est le cas de la monnaie". Cependant, la définition fonctionnelle donne peu d'information sur le problème crucial de la monnaie, à savoir la question de ses relations avec les phénomènes réels. Comment comparer la monnaie aux autres biens si l'on n'aborde pas la question de ses qualités spécifiques ? La monnaie est-elle un bien ou non ? Les définitions fonctionnelles font comme si la notion de monnaie était déjà connue.

Pour Pierre Pascallon, "1) La monnaie, dans son essence, n'est autre que la valeur vécue. 2) C'est précisément parce qu'elle est par essence valeur vécue que la monnaie peut être sans cesse tout à la fois bien et non-bien, produit et non-produit, résolvant ainsi dialectiquement le problème du dualisme et de l'intégration" (7). La monnaie ne jouerait pas alors le rôle de mesure de valeur, elle serait la valeur elle-même et équivalent général. Les fonctions ne font que se greffer à cette essence de la monnaie dans la valeur. Quelle que soit sa forme, la monnaie est alors considérée comme la valeur en soi, comme la forme existante de la valeur. L'histoire démontre que la monnaie n'était pas initialement un bien particulier permettant l'échange entre les individus ; ce n'était qu'une fonction seconde qui rompait avec le troc, alors que la fonction première était déjà la représentation de la valeur. Cependant, à partir du moment où l'on aborde la question de la valeur, on se trouve au centre des débats qui divisent les économistes depuis plus de deux siècles. L'école marginaliste affirme qu'il ne faut pas s'encombrer du problème de la valeur, qui n'est qu'un faux problème, alors que l'analyse keynésienne l'a installé dans les oubliettes de l'économie. Or, l'économie n'a de sens que par rapport à la valeur ou à l'idée que l'on s'en fait. On n'est pas loin, il est vrai, d'une réflexion sur l'homme lui-même. C'est sans doute pourquoi l'analyse de la monnaie est si contradictoire et fait l'objet de débats aussi acharnés.

Selon Pascallon, la monnaie est créée par l'Etat, c'est lui qui confère la valeur à la monnaie. Derrière l'Etat, il y a l'homme. La monnaie "ce n'est rien moins que la traduction vécue, la forme concrète de l'humain au sens plein de la dynamique des temps". Il faut donc substituer

l'approche en termes de fonctions par une approche plus riche en termes de dimensions.

Dimension temporelle d'abord, la monnaie est un moyen de réserve de valeur et un pont ou un lien entre le présent et le futur. Elle donne le choix du maintenant ou du demain. La monnaie est l'expression du temps économique, elle participe à l'essence du temps économique.

Dimension sociale ensuite, la monnaie participe activement au passage dans la vie économique et sociale de l'être individuel et de l'être social. Dans sa dimension individuelle, la monnaie est un instrument de choix, c'est de la liberté frappée selon l'heureuse expression de François Perroux. La monnaie offre une gamme d'options à l'intérieur d'une dimension sociale qui s'exprime dans la valeur, valeur-travail selon Pascallon. La monnaie est alors un instrument de solidarité collective. La monnaie représente donc un rapport social.

L'articulation de ces différentes valeurs est délicate. La monnaie est le support des conflits qui persistent entre ces deux dimensions pourtant inséparables et substantiellement liées. La monnaie est le point de rencontre obligé entre la liberté individuelle et les choix sociaux. Elle a pour essence de réaliser le lien entre l'individuel et le collectif, le passé, le présent et l'avenir.

Dans une économie de marché, la monnaie est prioritairement une valeur individuelle, même si elle possède, par essence, les autres dimensions. C'est par la monnaie que les individus réalisent leur intégration sociale, comme travailleur ou comme consommateur. La monnaie est alors similaire aux biens, mais elle est aussi non bien. Dans une économie socialiste, la monnaie et envisagée comme forme vécue de la valeur sociale. Dans l'économie soviétique, la monnaie est un instrument de ratification, par les consommateurs, de l'activité sociale définie par le Plan. Cependant, le statut réel de la monnaie est dépendant de sa place dans le Plan.

b) Génèse de la monnaie

Une étude particulière faite sur le pays SARA, au Sud du Tchad, par Josette RIVALLAIN permet de comprendre l'évolution des fonctions et du rôle social de la monnaie. Il existe peu de renseignements écrits sur les paléomonnaies africaines. Cependant, les anciens énumèrent plusieurs objets utilisés dans les paiements ; chevaux, chèvres, tabac, mil, perles, captifs, notamment. Ces objets n'entraient pas dans les mêmes types de transaction. Le métal était difficile à trouver et à travailler. Le fondeur et le forgeron, dont les charges étaient souvent héréditaires, contrôlaient l'émission de certaines formes de monnaies. Ils étaient des hommes très considérés. Les responsables des tabés (quartiers ou familles) étaient responsables de la prospérité sociale du groupe et ils assuraient la gestion des paléomonnaies. Il faisaient circuler la monnaie, selon les besoins de l'ordre social.

Si le métal était considéré comme une source de richesse, toutes ses formes n'étaient pas acceptées pour n'importe quel type de transactions. L'une des variétés d'objets forgés à partir du minerai de fer appelé le Kul servait à se procurer des vivres ou à verser la compensation réclamée pour tout mariage. Les fiançailles étaient conclues par les parents pour des enfants très jeunes et les versements cessaient à la naissance du premier enfant. Selon les étapes traditionnellement fixées par les familles, plusieurs produits devaient être fournis à la famille du fiancé, mais il fallait verser aussi 150 à 200 kuls pour que le mariage soit définitivement conclu. En cas de divorce, c'est avant tout cette somme que le mari devait rembourser aux parents de la femme. Les monnaies forgées servaient aussi d'offrandes aux génies dans de nombreux cas de la vie sociale, tels que la stérilité, les naissances gémellaires ou l'initiation d'un fils par le prêtre. Par contre, les tributs à verser au chef du village n'étaient jamais payés en paléomonnaies métalliques. Il était possible d'acheter des produits comme les cabris ou les poulets en kuls sur le marché, mais certains produits n'y trouvaient aucune place, notamment le cheval, l'esclave ou la fiancée. Dans le premier cas, il s'agissait d'un rapport de type commercial, dans le second cas, la relation se déroulait entre les représentants de deux familles. Tout ce qui était fondamental pour la vie sociale échappait à l'échange proprement marchand ou indifférencié. Bien entendu, une certaine quantité de kuls devait être parfois fourni en complément d'autres prestations pour les achats ou transactions mettant en cause l'équilibre de la vie familiale ou sociale, mais elle ne jouait pas un rôle décisif. Actuellement, ce rôle a quasiment disparu.

Les pays colonisateurs ne rencontrèrent pas de sociétés sans monnaie, aussi bien en Afrique du Nord, au Proche-Orient, en Inde ou en Chine, dont les traditions numismatiques sont aussi anciennes que celles de la Grèce et de l'Asie Mineure. Cependant, les pratiques monétaires de ces sociétés étaient différentes de celles des sociétés occidentales. Dans l'empire maya-aztèque, les tissus ou le cacao étaient les supports monétaires privilégiés, mais ils étaient aussi et surtout des instruments rituels importants. Ces monnaies primitives étaient contrôlées par l'Etat. Les colonisateurs surent alors utiliser ces monnaies autochtones pour percevoir les impôts, mais peu à peu les pièces et les billets devinrent les moyens de paiements dominants. Lorsque le pouvoir colonial s'accrût suffisamment, l'usage des monnaies indigènes fut interdit, sauf dans certains cas particuliers, notamment pour les alliances matrimoniales, les compensations pour meurtres ou les paiements rituels aux fétiches.

Les monnaies primitives avaient des aspects matériels aussi différents que les coquillages, les perles, les tissus, les pierres ou les morceaux de métal. Elles n'avaient pas la même signification que les monnaies contemporaines. C'est pourquoi on les appelle des "paléomonnaies". Ces biens n'avaient normalement pas d'autre utilité propre que celle de circuler et leurs fonctions n'étaient pas nécessairement économiques, en ce sens que ce n'était pas des moyens d'acquisition générale d'autres biens. Ils permettaient cependant d'accéder à des rôles sociaux ou à d'autres biens. L'économique n'était alors pas autonome, elle s'inscrivait dans toutes les relations sociales. Les paléomonnaies présentaient un caractère de rareté et d'inutilité immédiate d'usage qui

anticipait le caractère économique de la monnaie moderne. En effet, les paléomonnaies reproduisaient le pouvoir relatif et la hiérarchie, tout en codifiant les activités et les richesses en tant qu'unités de compte. La colonisation a utilisé la paléomonnaie comme moyen de paiement d'appoint, mais en revanche, elle n'a pas pu empêcher une certaine paléomonétarisation de la monnaie introduite par le colonisateur. Celui-ci a dû accepter la paléomonnaie en règlement de ses produits et il les utilisait partiellement pour le versement des salaires. Parfois même, le colonisateur créait des imitations de paléomonnaies, notamment en Nouvelle Calédonie où les missionnaires diffusèrent des imitations de coquillage cédées au mètre. Mais ces imitations furent introduites en trop grande quantité, conduisant à une réaction des chefs traditionnels, qui voyaient ainsi vaciller l'un des piliers de leur pouvoir. Les paléomonnaies avaient un usage qui relevait aussi bien du culte que de l'échange.

Les colonisateurs avaient pourtant constitué des supports de pratiques monétaires nécessaires à la transformation de l'ordre social. Les pièces et les billets devinrent rapidement de véritables biens précieux, car les colonisateurs n'accordaient qu'une faible estime aux paléomonnaies dans leurs propres relations commerciales. Mais cette caractéristique n'était pas constante. Parfois, lorsque l'organisation communautaire n'impliquait pas la commercialisation locale des produits du travail, les relations de dépendance avec le colonisateur étaient réduites. Les paléomonnaies conservaient toute leur valeur hiérarchique dans la communauté et les dominants autochtones pouvaient alors accaparer une partie du travail des dominés et les transformer en produits importés. Cependant, la pénétration de la monnaie fut facilitée par l'amalgame de la valeur magique des pièces et billets des colonisateurs et leur puissance. En outre, les pièces se révélèrent les moyens les plus efficaces d'acquisition des biens occidentaux. Il n'empêche que leur utilisation par les "indigènes" dépassait le simple cadre économique. On assistait alors à une paléomonétarisation de la monnaie colonialiste. Ainsi, si en Afrique australe on acceptait les pièces et les billets pour la dot, cette dernière restait impérativement appréciée en tête de bétail. Ces représentations sont actuellement en voie de disparition. Cela ne veut pas dire que la conscience collective des peuples n'en soit pas encore profondément imprégnée et ne joue pas, directement ou indirectement, un rôle dans le rapport société-Etat-monnaie qui échappe en partie à l'entendement des économistes contemporains.

Cependant, la monnaie n'a pas investi l'ensemble des sociétés. Autrement dit, il existe encore des espaces économiques dans lesquels la monnaie contemporaine joue un rôle secondaire, voire marginal. Sans se référer immédiatement aux économies planifiées du centre, il suffit d'analyser les pays en voie de développement pour constater le dualisme entre une économie moderne monétarisée et une économie traditionnelle faiblement concernée par l'échange monétaire. Bien entendu, l'idée de dualisme n'est pas nouvelle. Au début des années 50, Lewis parlait déjà de dualisme technologique et Boercke de dualisme social. Il existe dans de nombreux pays en voie de développement un secteur non monétarisé plus ou moins large. Généralement les activités rurales et agricoles traditionnelles sont directement concernées, ce qui ne va pas sans conséquences importantes pour le développement des économies du

Tiers-Monde. L'élargissement de la monétarisation de l'économie est souvent considéré comme un facteur essentiel du développement économique. Une économie non monétaire pure est soit une économie de subsistance, dans laquelle les biens sont produits pour les seuls besoins domestiques, soit une économie de troc.

La monétarisation d'une économie est une condition nécessaire mais pas suffisante de la commercialisation. L'économie de subsistance stricto sensu n'existe plus en fait. Un secteur est généralement qualifié de subsistance si les travailleurs produisent d'abord pour leur propre consommation, ensuite pour se procurer les biens essentiels qu'ils ne peuvent fabriquer eux-mêmes, enfin pour satisfaire certaines obligations (impôts). Dans une économie de subsistance, l'agent économique producteur ne cherche pas à maximiser son surplus, il souhaite seulement faire correspondre la valeur des produits consacrés au marché et la valeur des produits qu'il souhaite acheter. Cependant, cette attitude n'est concevable que si l'on admet qu'il n'y a pas d'investissements ou de disponibilité de terres. Si l'on ajoute ces deux variables économiques, alors apparaît la nécessité progressive de la commercialisation, notamment avec le développement du progrès technique et la nécessité de prises de risques économiques croissants.

Dans le monde rural, du fait de la rareté de la monnaie et des risques importants de l'économie de subsistance, les taux d'intérêt sont très élevés ; ils rendent ainsi le prêt difficile à réaliser et surtout ils favorisent les situations de domination du prêteur sur l'emprunteur ; celui-ci peut devenir perpétuellement débiteur et sa liberté économique est alors définitivement menacée. En outre, dans une situation de bonne récolte, le paysan conserve une partie de celle-ci par crainte d'une mauvaise récolte future. En d'autres termes, l'épargne ne conduit pas nécessairement à l'investissement. L'absence de monnaie réduit les possibilités de crédit et limite donc les potentialités de développement, encore qu'en situation de surplus il ne faille pas omettre de tenir compte de la loi de King selon laquelle une grande production agricole provoque un effondrement des prix, compte tenu de la forte élasticité des prix à la production. L'essai de la monétarisation de l'économie est souvent analysé comme un facteur favorable au développement économique des économies non planifiées par le centre.

c) La monnaie est-elle nécessaire ?

Il existe des économies sans monnaie. L'économie d'auto-subsistance est le type même d'une économie sans échange. Avec l'échange apparaît une société de troc qui implique souvent une certaine division du travail. Cependant, l'économie de troc pure semble douteuse, les hommes ayant toujours cherché à trouver un équivalent général. Dans une économie de troc, tout bien peut s'échanger contre un autre bien. Cela veut dire que toute personne peut, à tout moment, savoir quelle quantité d'un produit peut s'échanger contre une unité d'un autre produit. Il existe alors, sur le marché, des prix relatifs traduisant les préférences des agents et la rareté relative des biens faisant l'objet d'un échange. On est passé du troc, à la mise en place d'un équivalent général, à la création d'une véritable monnaie.

1) Une économie de troc

Les conditions d'une économie de troc sont les suivantes :

- Il faut une complémentarité et une symétrie des intentions des échangistes potentiels. Autrement dit, si je veux échanger un kilogramme de pommes de terre contre un kilogramme d'épinard, je dois trouver un partenaire qui souhaite la relation inverse. Si ce n'est pas le cas, c'est-à-dire s'il veut plus de pommes de terres pour son kilogramme d'épinards et que je ne souhaite pas faire cette transaction à ce prix relatif, l'échange n'aura pas lieu.

- Les choses se compliquent si je veux échanger un produit indivisible relativement cher. Ainsi comment échanger une vache contre une ou deux chèvres ? La discussion entre les coéchangistes potentiels devient très délicate. Il faut qu'il y ait identité ou comparabilité des valeurs échangées.

Les inconvénients sont importants : le troc provoque une grande imperfection dans l'organisation générale de l'économie, car il est particularisé et individualisé. Il est alors très difficile de connaître la valeur sociale des produits. Il est en outre peu aisé de faire des compte pour déterminer, avec précision, les rapports logiques dans les échanges entre les produits.

2) Une économie acceptant un numéraire

C'est pourquoi le troc exige assez rapidement la création d'une monnaie de compte ou d'une monnaie abstraite. Si nous avons n biens pris deux à deux, il y a K ($K = n! / 2(n-2) !$) combinaisons possibles, soit en simplifiant, $n(n-1)/2$ possibilités d'échanges. Si l'on décide de prendre un étalon d'échange, c'est-à-dire de conférer à une marchandise la propriété d'exprimer sa valeur d'échange avec les $n-1$ autres produits, alors la combinaison devient égale à $n-1$ possibilités. Autrement dit, s'il y a 100 produits, la première solution implique la connaissance de 4950 rapports d'échange, contre 99 rapports d'échange avec la deuxième

solution. Il est clair que le choix d'un équivalent général favorise le développement des échanges et les rendent moins spéculatifs et risqués. Il réduit la quantité d'informations nécessaires à la rationalité de la décision économique.

L'arbitrage est essentiel dans les échanges. Si du fait de la mauvaise information favorisée par les rapports d'échange très nombreux, les prix relatifs sont les suivants : 3 unités de A = 1 unité de B, 1 unité de B = 2 unités de C et 1 unité de A = 1 unité de C, les rapports d'échange n'ont subi aucun arbitrage. Si je dispose de 3 unités de A, je peux les échanger directement contre 1 unité de B. Mais si je décide d'échanger mes 3 unités de A contre 3 unités de C, et ensuite de changer mes unités de C en unités de A, ces échanges me permettront en fin d'exercice de disposer de 1B et 1C (ou 1A). Dans ce cas, je disposerai d'une richesse supplémentaire. L'arbitrage permet de définir un système de prix d'équilibre et il est plus facile à mettre en oeuvre en utilisant un numéraire comme unité de compte, réduisant ainsi les procédures d'arbitrage trop coûteuses.

Lorsqu'on échange une marchandise contre une marchandise, on fait du troc. Selon Marx, si les hommes acceptent un équivalent général dans leurs échanges, matérialisé par un métal, l'argent, la monnaie est ainsi créée. Le passage de l'économie de nature (Marchandise - Marchandise) est alors remplacé par l'économie monétaire (Marchandise - Argent - Marchandise). Cependant, l'utilisation de l'argent a perverti les échanges, car la monnaie n'est pas restée passive. Le capitalisme intervertit l'ordre naturel des choses (Marchandise - Argent - Marchandise) pour un ordre basé sur l'exploitation de l'homme par l'homme (Argent - Marchandise - Argent + surplus monétaire). "L'homme aux écus d'argent" part de l'argent, passe par la marchandise uniquement pour récupérer de l'argent en plus grande quantité. La finalité de l'acte n'est pas dans la marchandise et dans l'échange, elle est dans le surplus monétaire, le profit.

3) Le choix d'un support matériel

Le choix d'un support matériel à la monnaie a traditionnellement beaucoup préoccupé les économistes. La question était de savoir si la monnaie était fondée sur sa substance ou sur la confiance dans les mécanismes monétaires. De plus en plus, avec la dématérialisation de la monnaie, la confiance fonde le pouvoir de la monnaie. Dans une société individualiste, la substance l'emporte. Lorsque la communauté d'intérêts et de conscience apparaît, la confiance devient le fondement même de la monnaie. Si l'autorité publique impose la circulation de différents types de monnaies légalement équivalentes, on constate qu'il y a concurrence des monnaies et que, selon la loi de Gresham, la mauvaise monnaie chasse la bonne, qui est alors thésaurisée en attente éventuelle d'une réévaluation. C'est le consensus général qui fonde la valeur de la monnaie. Si la définition légale de la monnaie ne correspond pas à l'estimation qu'en font les agents économiques, sa valeur fluctue. L'inflation ou la fuite devant la monnaie sont des comportements de refus bien connus de la monnaie légale.

A priori, toute marchandise peut être monnaie et vice versa. Cependant, historiquement, certaines formes de marchandises ont été plus couramment utilisées que d'autres, du fait de qualités intrinsèques ou conjoncturelles. Au départ, la monnaie était un bien de consommation, une marchandise choisie pour sa diffusion et sa facilité d'utilisation. Il fallait que ce soit un bien dont on puisse assez facilement se détacher, qui soit aisément accepté par le vendeur éventuel du fait de sa valeur d'usage et qui suscite la confiance. Le bien ne devait pas disparaître trop vite, en ce sens qu'il devait se conserver sans frais au moins sur une assez longue période, ce qui rendait peu crédibles la plupart des produits vivriers comme instruments monétaires.

On a renoncé assez rapidement à ces biens d'usage pour utiliser des biens d'ornementation : bijoux, métaux non précieux ou précieux. La monnaie métallique présente un avantage considérable : elle a une valeur subjective importante du fait de sa rareté relative et de la confiance des hommes dans son faible risque de dépréciation. L'or s'est peu à peu imposé à l'argent du fait de sa rareté, qui lui conférait une valeur subjective indéniable. En outre, ces biens ont des qualités de constance, de divisibilité, d'homogénéité, ils sont conservables et transportables, tout en conservant leur valeur. La monnaie métallique n'a pas d'utilité en soi, d'une utilité objective propre, sinon quand on la cède. Elle est un pouvoir d'achat accepté par les membres de la communauté sur l'ensemble des produits créés par le groupe.

D'abord, la monnaie a été pesée. Le peseur d'argent avait un rôle social important. Ce système était pourtant un peu lourd. On a alors décomposé les lingots en fractions qui avaient souvent la forme de boules (et non de pièces). Puis on a aplati les formes représentatives de la monnaie, pour des raisons de commodité. Cependant, le défaut de la monnaie comptée, c'est qu'elle faisait l'objet de fraudes. On coulait à l'intérieur de l'argent ou de l'or des métaux moins précieux. En fait cette monnaie comptée faisait supporter un lourd danger au vendeur et donc elle réduisait les potentialités du commerce. On en est alors venu à la monnaie frappée, qui fournissait une garantie de frappe. Seul l'Etat pouvait assurer cette garantie et il obtenait le droit de frapper la monnaie. Pour améliorer cette reconnaissance du droit de frappe de l'Etat on a mis une effigie représentant le chef de l'Etat. La monnaie devenait alors une affaire d'Etat.

Il y a plusieurs formes de monnaies. D'abord, il y a eu le billet représentatif de la monnaie métallique. C'est un certificat de métal, une forme particulière de reçu, qui représente exactement l'objet du dépôt. On s'est alors rendu compte que ce récipissé de dépôt était plus facile à transporter et que sa possession équivalait la possession du dépôt lui-même. Si un doute apparaissait quant à la valeur de ce billet représentatif, il était toujours possible de disposer, à tout moment, du bien précieux, en se rendant auprès du dépositaire.

- Le billet convertible (monnaie fiduciaire) suppose la confiance. Le banquier qui reçoit les dépôts en or comprend rapidement que les billets qu'il émet circulent ; il peut donc émettre plus de billets qu'il ne dispose d'or en dépôt. Il va donc augmenter le nombre de billets au-delà de la valeur du métal déposé, car les déposants ne

viennent pas, en bloc, réclamer leur or. L'encaisse d'or est donc moins forte que l'émission de billets. Cette amplification a favorisé le développement des affaires. Cependant, si la confiance venait à disparaître, le banquier n'était plus à même de rembourser ses émissions. Ce billet convertible n'était pas vraiment de la monnaie, mais plutôt une promesse de monnaie libellée ainsi : 150 francs remboursables à vue à la banque.

- L'Etat est venu alors apporter sa garantie et il a chargé une banque d'émettre des billets dont il assure le cours légal. La promesse de monnaie devenait une vraie monnaie, puisqu'elle était transformée en moyen officiel, instantané et obligatoire de remboursement des dettes. Puis le billet est devenu inconvertible. Dans ce cas, il n'était plus possible de récupérer le dépôt de métal précieux. Il y avait cours forcé, en ce sens qu'il n'était plus possible de réclamer la conversion du billet en or. L'Etat imposait la confiance. De manière indirecte, par l'émission de bons de crédit à court et moyen terme, l'Etat allait même créer de la monnaie par l'intervention des bons du Trésor sur le marché monétaire.

- Pour les grandes sommes, le fait de compter des billets devenait une servitude. Si tous les échangistes avaient un compte en banque, le paiement pouvait alors se faire par simple mouvement d'écriture. Il y eut alors possibilité de création de monnaie scripturale. Au départ, le chèque permettait le mouvement d'écriture. Ensuite, le versement est devenu plus immatériel, en ce sens que le chèque n'était même plus nécessaire pour la transaction. Il suffisait de donner un ordre de virement à la banque. Ce mouvement d'écriture donnait naissance à la monnaie scripturale. Dorénavant, la monnaie est de plus en plus dématérialisée avec l'apparition de la monnaie électronique. Les achats ou prêts sont enregistrés par un code spécial sur ordinateur.

Il faut souligner le fait que le dépôt précède l'émission de la monnaie scripturale ; on ne peut émettre des chèques sans provisions. Cependant, un prêt peut précéder le dépôt. Lorsque c'est le dépôt qui fait le crédit, nous sommes dans une économie de prudence. Si au contraire c'est le crédit qui fait le dépôt nous sommes dans une économie d'audace et de risque. La monnaie scripturale est liée étroitement à la confiance des opérateurs économiques. La pyramide du crédit repose sur la pointe. Au départ, il y a la monnaie métallique qui garantit la monnaie fiduciaire, qui elle-même est nécessaire sous forme de dépôt à l'émission de la monnaie scripturale. Si l'on fait 3 fois plus de monnaie fiduciaire qu'il n'y a de monnaie métallique en dépôt, on fait 5 à 10 fois plus de monnaie scripturale qu'il n'y a de monnaie fiduciaire en circulation. Il suffit d'un vent de panique, d'une perte de confiance dans la monnaie scripturale pour que tout le système de paiement soit en faillite.

d) La liaison crédit-monnaie

Le crédit est un échange onéreux ; c'est la passation d'un bien d'un patrimoine à un autre, sans contrepartie immédiate. Le temps commande la plupart de nos actes. Le crédit ne donne pas lieu à un paiement mais à une promesse de paiement. L'acte de crédit peut-il se passer de la monnaie ?

1) Le crédit est intimement lié à la monnaie

A priori il est possible de fournir un mouton en Septembre et de recevoir un autre mouton équivalent auquel on pourrait ajouter le prix d'un intérêt (du fourrage par exemple) à la fin de l'année suivante. Cependant, en règle générale, le crédit s'exprime en monnaie et il est une attente réglée par un contrat de monnaie.

Trois opérations font intervenir le temps : l'opération au comptant, l'opération à terme et l'opération à crédit.

Dans toute opération d'échange au comptant il y a simultanément prestation et contre-prestation. La monnaie est échangée en même temps que le produit.

Avec l'opération à terme, il n'y a pas immédiatement de prestations ou de contre-prestations. Les échangistes conviennent simplement qu'à une période plus ou moins éloignée dans le temps, la prestation et la contre-prestation se réaliseront simultanément selon des normes déjà définies.

Avec l'opération de crédit, il y a un décalage entre la prestation et la contre-prestation. On achète le produit, on l'utilise, mais on retarde son paiement. Il y a un engagement à verser une certaine quantité de monnaie, soit par étapes, soit à un moment déterminé. L'opération de crédit fait donc à la fois intervenir le temps et le risque. Elle nécessite la confiance, puisqu'il y a un acheteur qui dispose du produit et un vendeur qui n'a, dans un premier temps, supporté que les coûts de fabrication et de commercialisation. Le crédit implique la détermination d'un coût du temps.

Il y a quatre grandes formes de crédit : les crédits personnels, réels, à la consommation et à la production.

- Le crédit personnel est accordé *intuitu personae* ; il est dépendant de la personne qui signe la promesse. C'est le crédit le plus pur, mais aussi le plus risqué. On ne sait pas si la façade financière personnelle correspond à la réalité des comptes et des avoirs. C'est pourquoi le créancier cherche des garanties pour limiter les risques de non-remboursement.

- Le crédit garanti ou crédit réel implique l'intervention d'un gage. Si le débiteur ne peut pas payer, alors le gage sera vendu de façon à permettre au créancier d'entrer dans son argent le moment venu. Ainsi,

le prêteur diminue sensiblement son risque et il sera alors plus enclin à prêter de l'argent. Le crédit réel peut être un crédit mobilier ou immobilier.

- Le crédit à la production concerne directement le tissu productif. Lorsqu'un entrepreneur souhaite créer des richesses, il ne dispose pas toujours des sommes nécessaires à l'investissement. Il cherche alors un agent économique qui disposerait d'un surplus inemployé. Dans ces conditions, le crédit à la production est un facteur de croissance, puisqu'il avance une production future, injectant ainsi de nouveaux revenus. Le crédit à la consommation a souvent été condamné par la morale chrétienne. La consommation étant un acte de destruction, le crédit à la consommation était généralement perçu plutôt négativement, car le destructeur souhaitait consommer ce qu'il n'avait pas encore gagné. Cette conception est inadéquate, car consommation et production concourent ensemble au bon fonctionnement des mécanismes économiques. Il n'est pas de bonne production sans une consommation équivalente.

- Les crédits sont aussi différenciés selon leur durée. Prêter à long terme est plus risqué que de prêter à 3 mois, compte tenu de l'estimation que l'on peut faire des risques et des résultats économiques attendus. La monnaie est surtout liée au crédit à court terme (dont la durée est généralement inférieure à une année). Le crédit à long terme (supérieur à cinq ans au moins) est plus intéressant pour l'emprunteur que pour le prêteur ; c'est pourquoi son coût est évidemment plus élevé, de façon à faire correspondre l'offre et la demande de crédit. On assiste actuellement à une diminution du terme et de la quantité d'actifs financiers à long terme, au profit du crédit à moyen terme, notamment dans la construction.

- Il existe enfin les crédits publics et privés. Le crédit privé est à l'origine des opérations commerciales impliquant des opérations bancaires et monétaires. Chaque fois que l'Etat intervient pour fournir des emprunts aux personnes privées, il y a crédit public. Cette distinction n'est d'ailleurs pas absolue. Il existe de nombreuses interférences dans la mesure où l'Etat vient souvent accorder sa garantie aux investisseurs privés.

2) La convergence entre monnaie et crédit

La monnaie se dématérialise. On est passé de la monnaie métallique à la monnaie informatique caractérisée par les cartes dites de crédit. Par contre, le crédit qui était traditionnellement immatériel tend à s'objectiver, c'est-à-dire à prendre des formes matérielles palpables. Le crédit s'incarne dorénavant dans des titres. Le crédit est de moins en moins attaché aux personnes et le débiteur, qui est traditionnellement un être suspecté, a su trouver des actifs financiers qui réduisent les risques des contractants. Le débiteur étant celui qui agit, il fallait lui laisser la possibilité de se dégager des contraintes qu'il avait contracté lorsque c'était possible. Or, le droit a toujours été plutôt favorable au créancier, souvent rentier passif, par rapport au débiteur, créateur d'entreprises. Il était donc nécessaire de supprimer le caractère personnel des opérations de crédit. On a assisté alors à la mobilisation des créances sur un marché.

Autrement dit, l'accord ne concernait plus deux personnes, indéfiniment liées l'une à l'autre. Il était possible pour le créancier de se débarrasser de son actif financier, s'il trouvait acquéreur, au prix du marché. En se matérialisant, le crédit se rapproche de la monnaie qui elle se dématérialise, passant du métal au billet représentatif, puis de la monnaie fiduciaire à la monnaie scripturale, du billet au compte. Il y a une convergence du crédit et de la monnaie. On parle maintenant d'actifs financiers plus ou moins liquides.

La relation monnaie - crédit fait appel à trois notions : la liquidité, les actifs financiers et les intermédiaires financiers.

- Le concept de liquidité est fondamental. La monnaie est la liquidité par excellence, puisqu'elle permet à tout moment, de disposer des biens que l'on convoite, à valeur monétaire équivalente. Si je dispose d'une action, il me faut préalablement la vendre à la Bourse pour pouvoir retrouver ma liberté d'achat avec la somme correspondante. Keynes a introduit le concept de préférence pour la liquidité. Les agents économiques ont le choix entre thésauriser leur monnaie ou essayer de la faire fructifier. A priori, l'individu préfère conserver sa monnaie, mais il perd alors la possibilité de recevoir, en sus, le paiement d'un intérêt. La monnaie, c'est de la liberté frappée, garantie par l'Etat. On dispose donc d'un pouvoir immédiat sur les produits mis à la disposition du marché national. Il y a bien sûr plusieurs degrés de liquidité. Il existe notamment la "Near Money", ou quasi-monnaie. Il ne s'agit pas à proprement parler de monnaie, car il y a des restrictions quand au pouvoir libérateur de ces actifs financiers, mais elles sont suffisamment peu contraignantes pour modifier fondamentalement le comportement de l'agent économique qui en dispose. Si un actif financier est mobilisable, c'est-à-dire s'il peut rapidement être transformé en monnaie, il peut s'apparenter à la monnaie. On parlera de liquidité secondaire. Mais il y a aussi d'autres biens dont la faculté de mobilisation est moindre, mais qui peuvent, selon un processus plus ou moins long, risqué et coûteux, se transformer en liquidité ou en monnaie. Ces biens n'ont plus les qualités de la monnaie, puisqu'il y a risque, incertitude et pouvoir libérateur immédiat nul. On parlera de liquidités tertiaires. La notion de liquidité est évidemment très importante pour les économistes, puisqu'elle souligne la qualité de la confiance des opérateurs économiques.

Les actifs comprennent tout ce qui s'évalue dans l'inventaire d'un patrimoine. Il y a d'abord les actifs humains, c'est-à-dire le capital que représente les hommes. Bien entendu, depuis la fin de l'esclavage, on ne vend plus les hommes, mais ils ont pourtant des valeurs différentes, dépendant de l'état de santé, du talent ou des circonstances de la vie. Ainsi la vie des otages du Liban coûte nettement plus cher que celle d'un accidenté de la route. L'avoir humain ne compte pourtant pas dans la comptabilité économique même si c'est un élément essentiel du patrimoine d'une Nation (niveau moyen de santé, niveau d'éducation ou de formation, rapport entre population active et oisifs, rapport entre personnes mineures et personnes âgées, etc...). Les actifs matériels recouvrent l'ensemble des avoirs mobiliers et immobiliers. Enfin, les actifs financiers regroupent l'ensemble des opérations financières et monétaires.

La monnaie ne peut pas être séparée du crédit ou du financement ; en effet, en un délai très court, on peut par exemple obtenir la transformation de la quasi-monnaie en monnaie ; la quasi-monnaie est donc une monnaie potentielle, privilégiant la fonction réserve de valeur de la monnaie en raison des avantages financiers qu'elle confère. La monnaie est liée à la structure des actifs financiers dans les patrimoines. Les agents économiques cherchent à déterminer la composition optimale de leur portefeuille. Autrement dit, ils s'interrogent sur l'opportunité d'immobiliser un surplus financier ou de conserver cette épargne sous forme liquide. Cependant, au niveau national, l'actif monétaire et financier a la forme de "créance-dette". Autrement dit, ce qui est créance pour l'un est dette pour l'autre, et donc les actifs financiers ne participent pas vraiment à la détermination de la richesse nationale, sauf dans leurs rapports avec l'étranger. Gurley et Shaw et Pesek et Saving ont indiqué que la monétisation d'une dette crée une utilité (sans désutilité compensatrice) due à l'augmentation de la liquidité. La monnaie peut donc être considérée comme une richesse nette, si la valeur du stock de monnaie est évaluée à partir de ce flux de services. En ce sens, la monnaie joue un rôle spécifique de liquidité par excellence.

- L'équilibre entre les actifs et les passifs ne se fait pas spontanément. Il faut assurer une intermédiation dans l'espace et dans le temps, entre les agents économiques. Les intermédiaires financiers vont réaliser l'activité d'intermédiation. Le financement d'une opération implique le paiement de la monnaie. Il y a donc entre le crédit et la monnaie une relation fondamentale, puisque la monnaie est l'achèvement du crédit. Les intermédiaires explicites sont les banques et les instituts de crédits. Il existe aussi des intermédiaires implicites qui jouent effectivement un rôle bancaire et monétaire, notamment tous les organismes qui gèrent des actifs ou des patrimoines, comme les compagnies d'assurances, les Caisses d'Épargne ou, en France, la Caisse des Dépôts et Consignations.

Références et bibliographie

- Aglietta, M. Orlean, A. (1982), *La violence de la monnaie*, PUF. Paris.
- Bourguinat, H. (1982), *Marché des changes et crises des monnaies*. Calmann Levy, Paris.
- Bourguinat, H. (1985), *L'économie mondiale à découvert*, Calmann Levy, Paris.
- Bourguinat, H., Mistral, J. (1986), *La crise de l'endettement international*, Economica.
- Bourguinat, H. (1987), *Les vertiges de la finance internationale*, Economica.
- Chaineau, A. (1981), *Mécanismes et politique monétaires*, PUF. Paris.
- David, J.H. (1983), *La monnaie et la politique monétaire*, Economica.
- Fontanel, J. (1979), *L'arme monétaire et financière existe-t-elle ?* Congrès Association des Economistes de Langue Française, Fribourg, Suisse.
- Fontanel, J. (1979). *Ecologie, économie et plurigestion*. Éditions Entente, 1979.
- Fontanel, J. (1981) *Organisations économiques internationales*, Masson, Paris.
- Keynes, J.M. (1936), *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Payot, 1966.
- Levy-Garboua & Maarek (1985), *La dette, le boom, la crise*. Atlas Economica, Paris.
- Pascallon, P. (1982), *La théorie monétaire*, Editions de l'Épargne.
- Perroux, F. (1973), *Pouvoir et économie*, Dunod, Paris.
- Salin, P. (1982), *L'ordre monétaire mondial*, PUF.
- Sandretto, R. (1987), *Le pouvoir et la monnaie*, Economica.
- Thorn, R. (1971), *Théorie monétaire*, Dunod, Paris.